

## FORMULAIRE DE RATTRAPAGE 2010

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le rattrapage sur les Concours Régionaux et Interrégionaux sera possible, le mardi minuit suivant la clôture des engagements.

. Assurez vous que vos chevaux / poneys remplissent les conditions de qualification des épreuves. Dans le cas contraire, le rattrapage passé est annulé, non remboursé et les pénalités restent dues.

. Les demandes incomplètes ou parvenues hors délais ne seront pas traitées.

. Les engagements sont saisis d'après les renseignements fournis par l'engageur sur le présent document et font foi en cas de contestation.

**Ce document doit être adressé à la SHF par fax ou mail au 01 53 59 31 30 / [celia.llacera@shf.eu](mailto:celia.llacera@shf.eu) le mardi minuit suivant la date de la clôture des engagements.**

Les pénalités d'un rattrapage (en plus du tarif de base) est le suivant :  
**2 fois le montant de l'engagement pour toutes les épreuves**

### IDENTIFICATION DU CONCOURS

Lieu : .....

N° : 2010 .....

Date : .....

Epreuve(s) :

N° :

N° :

### IDENTIFICATION DE L'ENGAGEUR

N° compte engageur : .....

Dénomination du compte : .....

Téléphone : .....

Sociétaires SHF : OUI NON

*Merci d'entourer votre réponse*

### ENGAGEMENTS A RATTRAPER

**IMPORTANT – Merci de bien noter le numéro de l'épreuve**

Epreuve	Catégorie	Cheval / Poney		Cavalier	
		N° Sire	Nom	N° Licence	Nom - Prénom

Fait à  
Le

Signature :